



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – SPORT– BOXE – Réparation aérothermes – ARC ELEC

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise ROBINET, en date du 26/03/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la réparation des aérothermes de la salle de boxe de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ARC ELEC sise 12, bis route de St Genès à 63122 BERZET, est retenue pour des travaux de réparation des aérothermes de la salle de boxe de la ville de Royat, pour un montant de 6 673.10 € HT soit **8 007.72 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise ARC ELEC
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 12/01/2026

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



12 Bis route de st Genès
63122 BERZET
Tél. : 04 73 34 25 17/06 73 86 05 14
E-mail : contact@arc-elec63.fr

DEVIS n° 0000833

Adresse des travaux :

Royat Boxing Club
7 Avenue Pasteur
63130 ROYAT

Objet du devis :

Travaux concernant le remplacement des deux aérothermes existants de marque FRICO par deux nouveaux aérothermes de la même marque ainsi que l'installation d'un déstratificateur. Le fonctionnement des deux aérothermes se fera depuis le détecteur de présence existant combiné à un boîtier de commande compatible. Le déstratificateur lui sera commandé par son propre détecteur de présence, ce qui permettra de ventiler la salle lors des entraînements en période d'été et de redescendre la chaleur lorsque les aérothermes seront en marche afin de chauffer la salle en atteignant la T° de consigne indiqué sur le boîtier de commande.

Concernant les travaux ce devis se base sur une estimation du temps nécessaire afin de réaliser ces tâches. S'il s'avère que des difficultés sont rencontrées lors de l'exécution de celles-ci la mairie s'en verra informée ce qui pourra nécessiter une plus-value.

BERZET, le 26/03/2025

Désignation	U.	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
Travaux :					
ZONE 1 de 0Km à 20Km	DEP	4,00	40,00	160,00	20,00
MO Maintenance Electricité/Jour (2 techniciens) -Dépose des installations existantes. (évacuation des installations existantes dans un centre de revalorisation des déchets) -Pose des nouvelles installations. (les aérothermes seront installés face a face dans la diagonale) -Reprise de alimentation d'un aérotherme. (aérotherme installé dans la diagonale) -Installation sous tube IRL Diam20 des liaisons de commande. (aérothermes - câble BUS) -Pose du déstratificateur et de son alimentation. -Pose du détecteur de présence et de son alimentation. (déstratificateur) -Pose des boitiers de commande. (aérothermes - déstratificateur)	H	42,00	50,00	2 100,00	20,00
MANUTENTION :					
Nacelle télescopique 16M sur VL 160 ALU 1132 51 (1 journée)	U	1,00	343,50	343,50	20,00
MATÉRIEL :					
R2V 5G2,5 COUPE	ML	15,00	3,42	51,30	20,00
R2V 3G1,5 C100	ML	20,00	1,29	25,80	20,00
IRL TULIPE GRIS 20/3 - IRL 3321 RIGIDE, LISSE ET GRIS POUR	ML	50,00	0,67	33,50	20,00

Mairie de Royat

46 Boulevard Barrieu

63130 ROYAT

Désignation	U.	Quantité			
LA PROTECTION DES FILS ELECTRIQUES - TUBE PVC - CERTIFIE NF - IK07 - NON PROPAGATEUR DE LA FLAMME - PVC SANS SEL DE PLOMB ET D'ETAIN					
La série Panther FC 6-15 propose des aérothermes très silencieux et efficaces destinés au chauffage et à la déshumidification des ateliers, des salles de sport, des magasins et des salles de réunion, par exemple.	UN	2,00	1 464,00	2 928,00	20,00
Boitier de commande Direct First pour rideaux d'air et Aérothermes	UN	1,00	304,50	304,50	20,00
Câble de communication pour boitier FC Lnoqueur 25 m	UN	1,00	177,00	177,00	20,00
Déstratificateur IP20 diam 1422mm 13500 m3/h, coloris blanc RAL9010	UN	1,00	303,00	303,00	20,00
FIL / WAGO / ATTACHE TUBE.....	ENS	1,00	50,00	50,00	20,00
PD4-M-2C-AP détecteur de présence maître avec une portée de 24m en saillie type de pose: en saillie champ de détection: 360° zones de détection h=2,50m: 24m de biais, 8m de face, 6.40m en assise canal 1: 2300W cos 1	UN	1,00	196,50	196,50	20,00
Sous-total Travaux :				6 673,10	

Total H.T.	6 673,10 €
T.V.A. 20,00 %	1 334,62 €
Total T.T.C.	8 007,72 €

Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Ce devis gratuit est valable 1 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement.

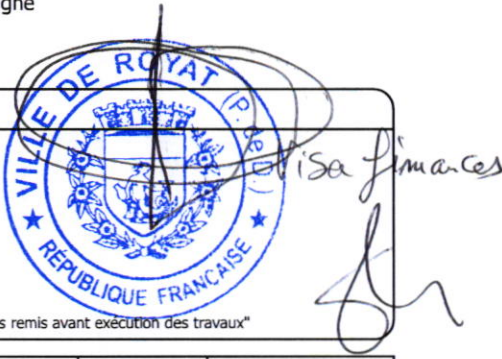
CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Acompte à la signature (30%) : 2 402,32 €
 - Solde sur facture globale
- Règlement par VIREMENT

POUR ACCEPTATION, PRIERE DE NOUS RETOURNER :

- 1 double de notre devis daté et signé

Pour l'Entreprise :	Pour le Client :
Signature et cachet : ARC-ELEC 12 bis, route de St Genès 63122 BERZET 04 73 34 25 17 / 06 73 86 05 14 contact@arc-elec63.fr S.A.S au capital de 1 000 € - RCS Clermont-Fd SIRET 829 478 095 00033 - APE 4321A N° TVA FR62 829 473 003	Date : 12/01/26 Signature : Le maire Narcisse ALDO précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"



Référence	Récapitulatif	Prix U.	Quantité	Montant H.T.
1	Travaux :		1,00	6 673,10